



Projet tunnel de maraîchage

Patrick souhaite développer son maraîchage en investissant dans des serres, le projet avance, les autorisations sont accordées, restent à trouver les financements...

Des demandes ont été faites en juin auprès du Conseil Régional, la réponse est attendue mi-novembre.

Une participation volontaire des amapiens serait un soutien efficace.



À titre indicatif, 60€ par amapien* (soit 5€ par mois)
permettrait à Patrick d'envisager cet achat.

* décision prise lors de l'Assemblée Générale du 13 septembre 2017